



# VILLE DE LORIENT

- [EN](#)Version anglaise du site
- [BZH](#)Version bretonne du site
- [Plan de ville](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[ti-user](#)[Démarche](#)[ti-user](#)[Je participe](#) [Toggle navigation](#)

- [Recherche](#)
- [Actualités](#)
- [Services](#)
- [Vie municipale](#)
- [Territoire](#)
- [ti-user](#)[Démarches](#)
- [ti-user](#)[Je participe](#)





1. [Accueil](#)
2. [Actualités](#)
3. Campagne 2024 de stérilisation des oeufs de goélands



## Campagne 2024 de stérilisation des oeufs de goélands

15/02/2024

Chaque année au mois de mai, la Ville de Lorient organise une campagne de stérilisation des œufs de goélands sur la base d'un recensement des sites de nidification connus et accessibles.

Si les goélands ont installé leur nid sur votre toit, vous pouvez contacter le service d'hygiène et de santé au 02 97 35 32 62 pour être inscrit sur cette liste et bénéficier de cette stérilisation qui a pour but de limiter leur prolifération en ville.

La stérilisation n'est autorisée que pendant la période de ponte, c'est-à-dire en mai, mais vous pouvez demander à être inscrit sur la liste de recensement tout au long de l'année.

### À savoir

Le goéland est une espèce protégée. Si un goéland a élu domicile chez vous, toute intervention sur le toit, la charpente, la couverture, la zinguerie, etc, est interdite pendant la

période de nidification, du 1<sup>er</sup> mars au 31 août.

Le goéland est opportuniste. Nos poubelles ou nos dons, plus ou moins volontaires, vont modifier son comportement et le rendre agressif.

Rappelons qu'il est interdit de nourrir les goélands et tous les animaux sauvages ou errants.

Pensez aussi à bien fermer vos poubelles. Tout sac dépassant du conteneur ou étant laissé au sol à côté du bac sera crevé et le contenu sera éparpillé par le goéland pour trouver de la nourriture.

## Contact

- *Map* Mairie de Lorient  
2 Boulevard Leclerc  
CS 30010 - 56315 Lorient Cedex
- *Téléphone* 02 97 02 22 00
- *Enveloppe* [contact@lorient.bzh](mailto:contact@lorient.bzh)

Pour postuler à un emploi ou envoyer une candidature spontanée, [cliquez ici](#)

## Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15  
Le samedi de 9h à 12h, état civil uniquement

[Nous écrire](#)

[Lorient Mag : accès au kiosque](#)

[L'appli Lorient et moi : les liens de téléchargement](#)



Pour ses actions liées à la transition numérique de l'administration :

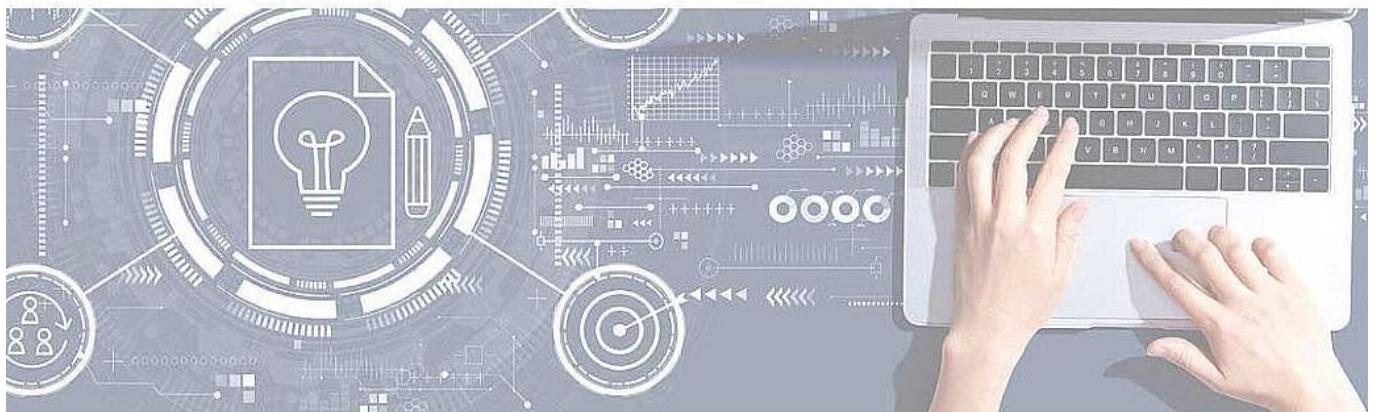
**DSIL**

- >> Infrastructure serveur performante et sécurisée
- >> Mise en place des applications de la Ville (dont mise à jour de la messagerie et de la suite bureautique)



la Ville de Lorient bénéficie d'une subvention de **417 500 €** dans le cadre de France Relance

>> Au total, **1,23 millions d'euros** sont mobilisés pour un territoire connecté avec des services publics dématérialisés qui facilitent la vie, et une e-administration collaborative et simplifiée.



COFINANCÉ PAR

**UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA**



FINANCEMENT  
DANS LE CADRE  
DE LA RÉPONSE  
DE L'UNION  
À LA PANDÉMIE  
DE COVID-19



**L'Europe s'engage  
en Bretagne** / Avec le Fonds européen  
de développement régional

COFINANCÉ PAR \_\_\_\_\_

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



***L'Europe s'engage  
en Bretagne***

*Avec le Fonds européen  
de développement régional*

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- [Rainbow](#)
- [Support](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Formulaire de contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)